

09_IEMN IAE ERDRE

Référence : Etude DPEV4

Diagnosticteur :

Mathieu Plante
26 Boulevard Vincent Gâche
44200 Nantes Cedex 2
tel : 02 40 74 24 81
fax :

Propriétaire :

Université de Nantes
4 allée de l'île Gloriette
44000 NANTES
tel : 02 51 89 68 08
fax :

Propriétaire des installations communes :

tel :
fax :

Gestion du syndic :

tel :
fax :

Mandataire :

tel :
fax :

Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

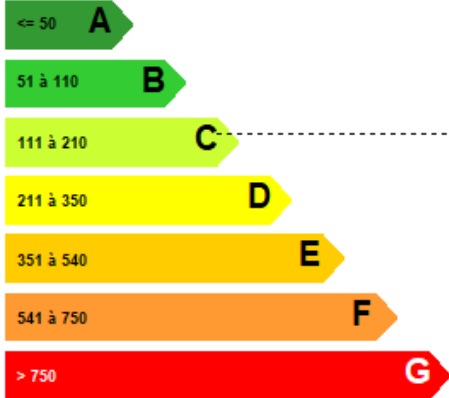
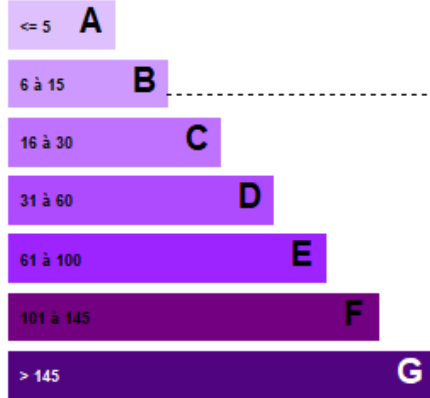
(6.1.bis.public) bureaux, services administratifs, enseignement

N° : [NON EMIS ADEME] Zone 001 Valable jusqu'au : 16/01/2030 Le cas échéant, nature de l'ERP : enseignement Année de construction : Entre 1989 et 2000	Date : 17/01/2020 Date de visite : 17/01/2020 Diagnostiqueur : Mathieu Plante 26 Boulevard Vincent Gâche 44200 Nantes Cedex 2 Numéro certification : 18174299 Signature :
Adresse : Chemin de la Censive du Tertre 44312	Bâtiment entier SHON : 7001,00 m ²
Propriétaire : Nom : Université de Nantes Adresse : 4 allée de l'île Gloriette 44000 NANTES	Gestionnaire (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

Consommations annuelles d'énergie

Période de relevés de consommations considérée : 2016/2018

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie en kWh _{EF}	Détail par usage en kWh _{EP}	
Bois, biomasse			
Electricité	239772,3 kWh _{EF}	618612,6 kWh _{EP}	26374,96 €
Gaz	266961,0 kWh _{EF}	266961,0 kWh _{EP}	10356,63 €
Autres énergies	122352,0 kWh _{EF}	122352,0 kWh _{EP}	8974,45 €
Production d'électricité à demeure			
Abonnements			
TOTAL		1007926,00 kWh _{EP}	45706,08 €

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure		Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages	
Consommation estimée :	144 kWh _{EP} /m ² .an	Estimation des émissions :	12,2 kg éqCO ₂ /m ² .an
sur la base d'estimations			
Bâtiment économe  Bâtiment 144,0 kWh _{EP} /m ² .an		Faible émission de GES  Bâtiment 12,2 kg éqCO ₂ /m ² .an	
Bâtiment énergivore		Forte émission de GES	

Diagnostic de performance énergétique		
(6.1.bis.public) bureaux, services administratifs, enseignement		
Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements		
Bâtiment	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, éclairage, ventilation
Murs : - Mur en blocs de béton pleins Ep 22 cm non isolé - Mur en blocs de béton pleins Ep <=20cm avec isolant Ep=6 cm	Système de chauffage : - Réseau de chaleur	Système de production d'eau chaude sanitaire : - Production ECS Electrique
Toiture : - Dalle de béton isolé Ep=8 cm - Verrière en double vitrage	Système de refroidissement : - Climatiseur Electrique	Système d'éclairage : - LED (5 %), FLUocompact (55 %), Tubes fluorescents T5 (40 %)
Menuiseries ou parois vitrées: - Fenêtre alu sans rupt double vitrage(VNT) air 12mm Stores intérieurs en toile Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm - Fenêtre alu simple vitrage(VNT) Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm - Porte opaque pleine simple en bois		Système de ventilation : - Ventilation par ouverture des fenêtres
Plancher bas : - Plancher sur terre-plein non isolé - Dalle de béton (ITE) Ep=5 cm	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :	
Nombre d'occupants : 450	Autres équipements consommant de l'énergie : - Ascenseur, bureautique, vidéo-projecteurs	
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable:	kWh_{EP}/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :		
Pourquoi un diagnostic dans les bâtiments publics - Pour informer l'usager, le visiteur ou l'occupant du bâtiment public,- Pour sensibiliser le gestionnaire et lui donner des éléments d'information pour diminuer les consommations d'énergie,- Pour permettre la comparaison entre les bâtiments, et susciter une émulation entre les différents opérateurs publics, les inciter au progrès et à l'exemplarité en matière de gestion ou de travaux entrepris. Factures et performance énergétique La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure. Énergie finale et énergie primaire L'énergie finale est l'énergie utilisée dans le bâtiment (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour en disposer, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle utilisée en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées. Constitution de l'étiquette énergie La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien. Énergies renouvelables Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure (sur le bâtiment ou à proximité immédiate). Commentaires		

Diagnostic de performance énergétique

(6.1.bis.public) bureaux, services administratifs, enseignement

Conseils pour un bon usage

La gestion des intermittences constitue un enjeu capital dans les bâtiments publics de bureaux ou d'enseignement : les principaux conseils portent sur la gestion des interruptions ou des ralentis des systèmes pour tous les usages (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage ou autres).

Gestionnaire énergie

Mettre en place une planification énergétique adaptée à la collectivité ou à l'établissement.

Chauffage

- Vérifier la programmation hebdomadaire jour/nuit et celle du week-end.
- Vérifier la température intérieure de consigne en période d'occupation et en période d'inoccupation.
- Réguler les pompes de circulation de chauffage : asservissement à la régulation du chauffage, arrêt en dehors des relances.

Ventilation

- Si le bâtiment possède une ventilation mécanique, la programmer de manière à l'arrêter ou la ralentir en période d'inoccupation.

Eau chaude sanitaire

- Arrêter les chauffe eau pendant les périodes d'inoccupation.
- Changer la robinetterie traditionnelle au profit de mitigeurs.

Confort d'été

- Installer des occultations mobiles sur les fenêtres ou les parois vitrées s'il n'en existe pas

Eclairage

- Profiter au maximum des l'éclairage naturel. Eviter d'installer les salles de réunion en second jour ou dans des locaux sans fenêtre.
- Remplacer les lampes à incandescence par des lampes basse consommation.
- Installer des minuteurs et/ou des détecteurs de présence, notamment dans les circulations et les sanitaires.
- Optimiser le pilotage de l'éclairage avec par exemple une extinction automatique des locaux la nuit avec possibilité de relance.

Bureautique

- Opter pour la mise en veille automatique des écrans d'ordinateurs et pour le mode économie d'énergie des écrans lors d'une inactivité prolongée (extinction de l'écran et non écran de veille).
- Veiller à l'extinction totale des appareils de bureautique (imprimantes, photocopieurs) en période de non utilisation (la nuit par exemple) ; ils consomment beaucoup d'électricité en mode veille.
- Opter pour le regroupement des moyens d'impression (imprimantes centralisées par étage); les petites imprimantes individuelles sont très consommatrices.

Sensibilisation des occupants et du personnel

- Sensibiliser le personnel à la détection de fuites d'eau afin de les signaler rapidement
- Veiller au nettoyage régulier des lampes et de luminaires, et à leur remplacement en cas de dysfonctionnement
- Veiller à éteindre l'éclairage dans les pièces inoccupées, ainsi que le midi et le soir en quittant les locaux.
- Sensibiliser les utilisateurs de petit électroménager : extinction des appareils après usage (bouilloires, cafetières), dégivrage régulier des frigos, priorité aux appareils de classe A ou supérieure.
- En été, utiliser les occultations (stores, volets) pour limiter les apports solaires dans les bureaux ou les salles de classe.

Compléments

Diagnostic de performance énergétique

(6.1.bis.public) bureaux, services administratifs, enseignement

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire les consommations d'énergie du bâtiment ou de la partie de bâtiment.

Mesures d'amélioration

Isolation des façades par l'extérieur

Installation de radiateurs "basse température"

Amélioration de l'éclairage

Commentaires :

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique performance énergétique

<http://www.ademe.fr>

**Le présent rapport est établi par une personne
dont les compétences sont certifiées par: AFNOR**

Certification

11, rue Francis de Préssensé
93571 LA PLAINE ST DENIS CEDEX
FRANCE

certification: 18174299